



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

N/réf. : 10.03.04_2025

No 30-2025 – Séance du 9 septembre 2025

Boucllement des préavis n° 05-2008 (Blonay) et 11-2008 (St-Légier-La Chiésaz) concernant la demande d'un crédit pour l'aménagement et la sécurisation du chemin des Boulingrins

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente communication, la Municipalité vous informe du boucllement des préavis mentionnés ci-dessus, soit :

- **Demandes de crédit pour l'aménagement et la sécurisation du chemin des Boulingrins de CHF 64'680.- (Blonay) et CHF 196'000.- (St-Légier-La Chiésaz)**

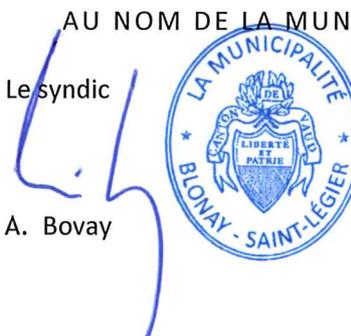
Préavis voté (05-2008 Blonay)	CHF	64'680.00
Préavis amendé (05-2008 Blonay)	CHF	41'160.00
Montants dépensés	CHF	41'160.00
Préavis voté (11-2008 St-Légier-La Chiésaz)	CHF	196'000.00
A charge de la commune 38%	CHF	74'500.00
Montants dépensés	CHF	194'915.20
Montants encaissés	CHF	120'520.00
Montant net dépensé	CHF	74'395.20
Non dépensé	CHF	104.80

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

A. Bovay



Le secrétaire adj.

J.-M. Guex

Blonay, le 2 septembre 2025

Délégation municipale : M. Thierry George, municipal

Copie : bureau du Conseil communal – COGEST - Service des finances